

EN CAS DE MONTEE DES EAUX : COMPORTEMENT A ADOPTER FACE A L'ÉLECTRICITE

Pourquoi l'électricité risque-t-elle d'être coupée ?

L'eau et l'électricité ne font pas bon ménage. Des mesures de sécurité sont mises en œuvre pour protéger les personnes et les équipements et faciliter un retour plus rapide à une situation normale au moment de la décrue.

Consignes de sécurité

Client dont la maison est inondée (alimentée ou pas) :

- Ne rien toucher, ne rien manipuler sur le tableau électrique.
- Rester au sec
- Appeler les pompiers

Client devant quitter sa maison

- Si vous quittez votre domicile touché par la crue, coupez le gaz et l'électricité.
- A votre retour, vérifiez que la réalimentation en électricité de votre immeuble est effective auprès des autorités publiques.
- Si votre immeuble est alimenté par un groupe électrogène, modérez votre consommation d'énergie.
- N'intervenez jamais sur votre coffret électrique extérieur.

Notre conseil : faire vérifier votre installation électrique intérieure avant de réenclencher votre disjoncteur.

Pour connaître la situation près de chez vous,
contactez notre accueil dépannage 24h/24 au
09 726 750 + 2 chiffres du département

Téléchargez l'application « Enedis à mes côtés »



EN CAS DE MONTEE DES EAUX : COMPORTEMENT A ADOPTER FACE A L'ÉLECTRICITE

Pourquoi l'électricité risque-t-elle d'être coupée ?

L'eau et l'électricité ne font pas bon ménage. Des mesures de sécurité sont mises en œuvre pour protéger les personnes et les équipements et faciliter un retour plus rapide à une situation normale au moment de la décrue.

Consignes de sécurité

Client dont la maison est inondée (alimentée ou pas) :

- Ne rien toucher, ne rien manipuler sur le tableau électrique.
- Rester au sec
- Appeler les pompiers

Client devant quitter sa maison

- Si vous quittez votre domicile touché par la crue, coupez le gaz et l'électricité.
- A votre retour, vérifiez que la réalimentation en électricité de votre immeuble est effective auprès des autorités publiques.
- Si votre immeuble est alimenté par un groupe électrogène, modérez votre consommation d'énergie.
- N'intervenez jamais sur votre coffret électrique extérieur.

Notre conseil : faire vérifier votre installation électrique intérieure avant de réenclencher votre disjoncteur.

Pour connaître la situation près de chez vous,
contactez notre accueil dépannage 24h/24 au
09 726 750 + 2 chiffres du département

Téléchargez l'application « Enedis à mes côtés »

